



Assemblée générale du 30 Mars 2019

Point 9 : Synthèse des rapports de visite des écoles par Jean DOUSSY

La présentation de ces résultats d'exploitation des rapports de visite des écoles par Jean DOUSSY est toujours intéressante même si le nombre de rapports exploitables pourrait être augmenté si les DDEN faisaient parvenir ces documents à temps convenablement remplis.

Ce rapport porte aussi sur la pyramide des âges des DDEN et fait apparaître qu'au prochain renouvellement quadriennal en 2021 beaucoup de membres de DDEN ayant atteint un âge avancé pourraient ne pas renouveler leurs candidatures.

Cette année encore ce travail réalisé est remarquable .

Les documents présentés par Jean DOUSSY sont joints au présent compte rendu.

La vice—présidente

Le secrétaire de séance

Michèle MATRINGE

Richard ROSSO

Point 10 : intervention du président de la fédération des DDEN, Monsieur Eddy KHALDI

Au cours de son exposé, Monsieur Eddy KHALDI évoque son engagement pour défendre la Laïcité et la Loi instaurant la séparation des Eglises et de l'Etat

Il attire l'attention des participants sur différents points pouvant nous faire réfléchir sur la Laïcité et les entorses à la Loi qui sont constatées. Au cours de son long exposé qui est bien structuré Mr KHALDI informe avec beaucoup de précisions les membres de l'AG

Quelques participants posent des questions, notamment pourquoi la Laïcité n'est pas inscrite dans la partie du Code de l'Education qui concerne les délégués départementaux de l'Education Nationale.

Ils essaient d'obtenir une raison précise à cette absence, car certains d'entre eux sont confrontés à des refus de respecter la Laïcité par des parents d'élèves épaulés parfois par

des Avocats et ils n'ont dans l'état actuel des textes aucun moyen de tout simplement s'opposer à des prises de positions contraires aux principes de Laïcité.

C'est Monsieur l'Inspecteur d'Académie qui conclut en affirmant qu'il défendra sans cesse la Laïcité et n'acceptera pas qu'elle soit bafouée dans l'Académie dont il a la responsabilité.

La vice-présidente



Michèle MATRINGE

Le secrétaire de séance



Richard ROSSO